



Maisons-Alfort, le 29 septembre 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

## **AVIS**

### **de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande de changement de nom de la matière fertilisante PHEOFLORE en EABVMO.**

---

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par TIMAC AGRO SAS, relatif à une demande de changement de nom de la matière fertilisante PHEOFLORE en EABVMO.

Considérant que la préparation PHEOFLORE dispose d'une autorisation de mise sur le marché, n°1140003, en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2024 ;

Considérant la fourniture des documents administratifs nécessaires au traitement de la demande ;

**L'Anses émet un avis favorable à la demande de changement de nom de la matière fertilisante PHEOFLORE en EABVMO (n° homologation : 1140003), présentée par TIMAC AGRO SAS.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** EABVMO, FCHS